MUNICIPALITÉ
ST-CHRISTOPHE
d'ARTHABASKA

ÉDITION **SEPTEMBRE 2019**

Le Christophien

BULLETIN MUNICIPAL

418, avenue Pie-X | Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9 | Tél.: 819-357-9031 | www.saint-christophe-darthabaska.ca

CONSTRUCTIONS LEMIEUX DESJARDINS

9219-8894 QUÉBEC INC.

☑ AUTO CONSTRUCTION ☑ CLÉ EN MAIN ☑ RÉNOVATION

COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

- Montage de structure
- Finition intérieure et extérieure
- Pose de gypse - Bord joint
- Revêtement métallique
- Pose de portes et fenêtres
- Pose de bardeaux

APCHQ

On travaille pour vous...

819 357-8257

RBQ : 5609-9211-01

www.constructionslemieuxdesjardins.ca

Stéphane cell. : 819 350-6178

41, Plage-Beauchesne - St-Christophe-d'Arthabaska

Simoneau inc.

MOULURES D.SIMONEAU DONNE DU CACHET À MA DEMEURE

Produits architecturaux

Reproduction de moulures anciennes

Fabrication de plancher

Fabrication de planches murales

Revêtements extérieurs

Service de planage

Fabrication de lattes breezes pour séchoir

12, rue du Commerce, Saint-Christophe-d'Arthabaska, QC G6R 0E8

Tél. 819 357-7904

Fax. 819 357-9010 | info@mouluresdsimoneau.com

www.mouluresdsimoneau.com

Cuisinistes de père en fils depuis 1974 et fiers de l'être!

LES CUISINES BOIS-FRANCS INC.

819 357-9316 | cuisinesbf@videotron.ca

401 Avenue Pie X, Saint-Christophe-d'Arthabaska, QC G6R 0M5

CONSTRUCTION OUELLET et PEL-RIN inc.

Licence RBQ : 8302-7268-54

CONSTRUCTION DE BÂTIMENT
AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION
POMPAGE ET DÉMOLITION DE BÉTON

ouelletpel-rin@videotron.ca

819-551-9090

409, Avenue Pie X, St-Christophe-d'Arthabaska (Québec) G6R 0M5

www.batimentdeferme.com

Conseil Municipal

Michel Larochelle : Maire

Stéphane Bilodeau : Conseiller – district no. 1

Bertrand Martineau : Conseiller – district no. 2

Diane L. Gagnon : Conseillère – district no. 3

Simon Arsenault : Conseiller – district no. 4

Dominique Blanchette : Conseiller – district no. 5

Réjean Arsenault : Conseiller – district no. 6

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Katherine Beaudoin, avocate
Directrice générale et secrétaire-trésorière
directiongenerale@saint-christophe-darthabaska.ca

Gabrielle Bergeron
Adjointe administrative
secadjoint@saint-christophe-darthabaska.ca

Véronique Tétrault, urbaniste
Responsable du département d'urbanisme
(au bureau du lundi au jeudi)
permis@saint-christophe-darthabaska.ca

Yves Gosselin
Inspecteur à la voirie

Stéphane Proulx
Journalier à la voirie

BUREAU MUNICIPAL

418, avenue Pie-X
Saint-Christophe-d'Arthabaska (QC) G6R 0M9
Tél.: 819 357-9031 / Fax: 819 357-9087

Heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h

SITE INTERNET

Vous pouvez toujours consulter le site Internet de la Municipalité, voici l'adresse

www.saint-christophe-darthabaska.ca

Vous y retrouverez des informations pertinentes concernant la Municipalité de Saint Christophe d'Arthabaska, dont le calendrier des collectes 2019, la programmation des loisirs, des Arts & Culture. De plus, vous pouvez imprimer les formulaires pour les demandes de permis de construction, rénovation ou autres.

Sur le site, vous pouvez aussi consulter le Répertoire des Entreprises de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska advenant le cas où votre entreprise ne s'y retrouve pas et que vous seriez intéressé à la faire ajouter, veuillez communiquer au Centre Administratif : 819 357-9031
Il nous fera plaisir de prendre vos coordonnées.

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Citoyennes et citoyens,

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente le présent rapport sur les faits saillants du rapport financier 2018.

L'exercice financier 2018 s'est soldé avec un surplus de 268 823 $ sur un budget approximatif de 3 M $. Les principales raisons de ce surplus sont, entre autres, le nombre important de factures de mutations immobilières (taxe de Bienvenue) générées suite aux transactions immobilières, à l'encaissement de divers transferts et aux revenus d'intérêts du compte bancaire.

Au 31 décembre 2018, le total du surplus accumulé était de 1 506 980 $. Le surplus actuel fait en sorte que la municipalité se trouve dans une position financière avantageuse. Dans le programme triennal des immobilisations 2019, une somme provenant du surplus accumulé est prévue pour continuer le développement résidentiel sur le territoire.

Finalement, vous trouverez, à titre informatif, l'opinion du vérificateur externe contenue dans le rapport financier 2018.

En vous remerciant pour la confiance accordée envers les élus de la municipalité.

Michel Larochelle
Maire de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

PROJETS 2018 OÙ LES SURPLUS ONT ÉTÉ AFFECTÉS

- Drainage et réfection des 1re et 2e Avenues
- Réfection du Boulevard Bois-Francs Sud

Opinion de la société de comptables professionnels agréés, Groupe RDL Victoriaville SENCRL
« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska au 31 décembre 2018, ainsi que les résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS SOLIDES VOLUMINEUX

Veuillez prendre note que l'enlèvement des déchets solides volumineux sera effectué le 17 septembre 2019.
Vos déchets volumineux doivent être placés séparément des autres déchets, le plus près possible de la rue, disposés au sol et non dans une remorque. De plus, ceux-ci doivent être déposés en bordure de rue la veille de la collecte. Conformément à la Loi de la qualité de l'environnement, ces objets devront être empilés de façon ordonnée ou liés en paquet pour éviter leur éparpillement et faciliter leur enlèvement.

Les mots **« DÉCHETS VOLUMINEUX »** signifient et comprennent les déchets occasionnels et encombrants provenant d'usages domestiques (meublant la maison), tels que meubles, matelas, poêles, tapis et couvre-plancher (roulés) piscines hors-terre, branches (3 pieds et moins attachées, maximum de 3 paquets), accessoires électriques ou à essence (sans le moteur à essence). **À L'EXCLUSION des carcasses d'automobiles, des matériaux de construction ou rénovation (ex. : fenêtres avec ou sans cadrages, portes, bains, douches, armoires, toilettes), clôtures, bois, souches d'arbre, ainsi que tout liquide (ex. : peinture, gaz et autre). Suite au programme de Recyc-Québec, AUCUN PNEU n'est admis dans la collecte des déchets volumineux. Vous ne pouvez pas mettre de pneus dans les bacs de collectes régulières, vous devez les apporter dans un garage où se fait la vente de pneus.**

IMPORTANT : En vertu de la réglementation adoptée par le ministère de l'Environnement, les **APPAREILS DOMESTIQUES DE RÉFRIGÉRATION ET DE CLIMATISATION** ***ne seront plus ramassés avec les déchets volumineux. Vous devrez les apporter vous-même à l'Écocentre situé au 370, de la Bulstrode à Victoriaville 819 758-8378.***

Pour votre information ! *Lors des cueillettes régulières, certaines matières ne sont pas acceptées dans les bacs parce qu'elles sont trop volumineuses ou parce qu'elles risquent d'endommager les équipements du centre de tri. En revanche, elles peuvent être déposées à l'écocentre et dans bien des cas, être revalorisées.

Vous pouvez venir y déposer (sans frais) : Volume maximal permis 2m³ (des frais s'appliqueront si plus de 2m³):

- Matières organiques (herbes, feuilles, branches, terre, etc.)
- Mobilier intérieur et extérieur (divans, matelas, tables, etc.)
- Articles de cuisine (chaudrons, couteaux, poêlons, etc.)
- Petits et gros électroménagers* (grille-pains, malaxeurs, bouilloires, etc.)
- Appareils électroniques et électriques (télévision, ordinateurs, cellulaires, radios, etc.)
- Débris de construction* (bois, briques, métaux, asphalte, béton, toilettes, lavabos, etc.)
- Antigel
- Carton
- Objets de plastique (ex. jouets)
- Objets de métal
- Huiles usées
- Bombonne de propane

HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

- **Horaire régulier (estival) :** Du 1er avril au 30 novembre : de 7 h à 16 h 45.
- **Horaire hivernal :** Du 1er décembre au 1er avril 8 h à 16 h 45 (fermé de 12 h à 13 h)
- **Fermé :** pour la période des Fêtes les 25, 26 décembre 2019 et 1er et 2 janvier 2020

***Certains frais peuvent s'appliquer pour les matières suivantes :**

- Débris de construction : bardeaux d'asphalte, bois, métal, fenêtres, bains, toilettes, portes, briques, gypse, armoires, etc.
- Électroménagers : Réfrigérateur, air conditionné, déshumidificateur, congélateur, thermopompe.

JOURNÉE NORMAND-MAURICE

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)
LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2019

La Municipalité de St-Christophe d'Arthabaska participera à la Journée Normand-Maurice. C'est une collecte de porte-à-porte faite par des bénévoles où vous devez déposer vos R.D.D., en vrac ou dans des boîtes de carton, le samedi 19 octobre prochain entre 7 h et 9 h (matin) en bordure de la rue.
Les liquides doivent être dans leur contenant original fermé hermétiquement, bien identifié et en bonne condition.

Matières acceptées : Peintures, teintures et vernis, huile à moteur et végétale, lampes fluocompactes, cellulaires, matériel informatique et périphérique, télévisions, goudron et petites piles.

Certains produits ne seront pas acceptés lors de la collecte porte-à-porte : Dans un souci constant d'améliorer la Journée Normand-Maurice et d'assurer la sécurité des jeunes bénévoles, nous avons effectué quelques changements importants au niveau des matières acceptées lors des collectes porte-à-porte. Effectivement, certains RDD peuvent présenter un danger pour les bénévoles (acides et produits basiques tels que peroxyde, eau de javel, ammoniaque, chlore, poison visant l'extermination des animaux et parasites, pesticides, insecticides, herbicides, fongicides, algicides, solvants et produits de nettoyage à four et à tuyaux, etc.).

Pour cette catégorie de RDD chimique, nous invitons les citoyens à les apporter à l'entreprise Laurentide Re-Source au 345, rue de la Bulstrode, Victoriaville. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Laurentide Re-Source au 1 888 758-5497.
C'est important d'y participer pour l'environnement!

RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Toujours dans un objectif de réduction des déchets, **l'Écocentre Gaudreau Environnement** est officiellement le **point de dépôt autorisé** pour accueillir les produits électroniques des citoyens ainsi que des entreprises de la MRC d'Arthabaska, et ce, **GRATUITEMENT**.
La ARPE (Association pour recyclage de produit électronique du Québec) est un organisme sans but lucratif qui a comme objectif de dévier 100 % de la matière électronique des sites d'enfouissement. Organisme créé par Recyc-Québec, la ARPE est en action pour mettre en place plusieurs points de dépôts partout au Québec et offrir la possibilité de se départir de vos produits électroniques gratuitement. Actuellement, si vous achetez un produit électronique, vous devez payer une taxe afin de faire recycler votre produit en fin de vie. Cette taxe finance en partie les points de dépôt pour éventuellement traiter la matière.

Pour information : ARPE-Québec - recyclermeselectroniques.ca

COLLECTE SPÉCIALE DE SURPLUS DE FEUILLES

Il y aura **TROIS collectes spéciales de feuilles mortes les mardis 15 et 22 octobre ainsi que le 12 novembre 2019.**

NE PAS UTILISER DE SACS DE PLASTIQUE (NOIR, ORANGE, OXOBIODÉGRADABLES)

MERCI DE BIEN VOULOIR UTILISER LES SACS EN PAPIER OU COMPOSTABLES CERTIFIÉS

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE

En vertu du règlement de zonage municipal, il est permis d'installer un maximum de 2 abris temporaires pour automobile aux conditions suivantes :

- **Entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**, il est permis d'installer dans la voie d'accès au stationnement un maximum de deux abris temporaires conduisant ou servant au remisage d'automobile. **Hors de cette période, l'abri temporaire doit être enlevé au complet incluant la structure ;**
- Ces abris doivent être faits d'une charpente métallique tubulaire démontable fabriquée industriellement, recouverte d'un seul matériau approuvé et avoir une capacité portante permettant de résister aux accumulations de neige ;
- Il doit être installé à une distance minimum d'un mètre cinquante (1,50 m) d'une borne-fontaine, du trottoir et de la ligne de terrain avant et à l'extérieur du triangle de visibilité ;
- Il doit également être installé à une distance minimum de deux mètres (2 m) d'un fossé, de la bordure de la rue ou de la limite de l'asphalte de rue selon le cas ;
- L'abri doit servir au stationnement d'un maximum de deux véhicules automobiles ;
- La distance minimale d'une ligne latérale ou arrière de terrain est d'un (1) mètre ;
- La superficie maximale de l'ensemble des abris d'autos temporaires est limitée à 50 m^2.

Veuillez noter que dorénavant, la Municipalité veillera à faire appliquer ce règlement sur tout son territoire. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 1000 $. Pour des questions, vous référer au service de l'urbanisme 819 357-9031.

RAPPEL - **RAPPEL** - RAPPEL

Nous vous rappelons que si vous avez l'intention de mettre des **balises** pour délimiter **votre terrain cet hiver**, ces balises doivent être placées à la limite de votre terrain et non dans l'emprise de la rue. **Nous vous rappelons également qu'il est interdit de pousser la neige sur le chemin public.**

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Pour votre information, voici les coordonnées de deux compagnies spécialisées dans le ramonage des cheminées. Nous vous rappelons qu'il est important de ramoner la cheminée de sa résidence au moins une fois par année.

- Ramoneur Bois-Francs : 819 795-5045
- Les Services Hébert Cheminée téléphone 819 350-5760

Pour le ramonage et l'inspection de la cheminée, incluant la cueillette de la cendre à la base de la cheminée, vous devez vérifier les tarifs directement avec l'entrepreneur de votre choix.

AVIS À NOS AÎNÉS(ES)
SAVIEZ-VOUS QUE.... ?

Si vous êtes encore à la maison et désirez engager quelqu'un pour faire l'entretien intérieur ou extérieur de votre propriété vous pouvez demander :
BRIA, Coopérative de soutien à domicile : 819 758-9265
651, rue Notre-Dame Ouest - Victoriaville (Québec) G6P 1T3

C'est une entreprise accréditée en économie sociale en aide domestique (EESAD) depuis mars 1998. La coopérative de travailleurs a pour mission, d'une part, de participer au soutien à domicile des gens en perte d'autonomie et, d'autre part, supporter ceux et celles dont les tâches ménagères sont devenues une corvée.

SERVICES :

- **Entretien léger** (époussetage, aspirateur, plancher, salle de bain, etc.).
- Lessive, repassage, raccommodage ;
- Préparation des repas sans diète ;
- Faire les courses : supermarché, pharmacie, etc.
- **Grand Ménage** (lavage des murs, plafonds, fenêtres, etc.)
- **Maintenance** (entretien extérieur et menus travaux)

LE PROGRAMME **ACCÈS-CANNABIS**

Le programme Accès-Cannabis, dont l'équivalent existe déjà pour lutter contre l'économie souterraine de tabac et d'alcool, cible particulièrement toute action illégale liée au cannabis. Malgré la légalisation de cette drogue, sa production, tant personnelle que destinée au trafic, est illégale. Les patrouilleurs et enquêteurs effectueront des vigies, seront à l'affût des comportements suspects aux abords des champs et éradiqueront toute plantation illégale de cannabis

Rappelons que malgré l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, certaines activités en dehors du cadre légal demeurent des infractions au Code criminel, comme la production, la possession dans un but de trafic, l'importation et l'exportation.

Une équipe de la Sûreté veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Cela est sans oublier l'apport considérable de l'ensemble des patrouilleurs et des enquêteurs, qui luttent contre le trafic de stupéfiants à tous les niveaux.

Toute personne qui apercevrait des activités illégales liées à la possession, à la production ou à la vente de cannabis est priée de communiquer avec la **Centrale de l'information criminelle** de la Sûreté du Québec au 1 800 659-4264.

www.sq.gouv.qc.ca/communiques/poursuite-de-la-lutte-contre-la-production-illegale-de-cannabis

BESOIN D'UNE **AIDE FINANCIÈRE** POUR RÉNOVER VOTRE RÉSIDENCE?

Le programme RénoRégion de la MRC d'Arthabaska permet d'offrir une subvention aux propriétaires à revenu faible ou modeste afin d'exécuter des travaux pour corriger des défectuosités majeures et ainsi, de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Victoriaville et sa région.

Ce programme s'applique à l'ensemble des municipalités qui ont moins de 15 000 habitants. Dans le cas des municipalités qui possèdent plus de résidents, comme Victoriaville, le programme est applicable qu'aux secteurs non desservis par un réseau d'aqueduc ou d'égout. Pour être admissible, le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2000 $ visant à corriger une ou plusieurs défectuosités majeures comme des problèmes d'électricité, de plomberie, de chauffage, d'isolation thermique, de toiture, de murs extérieurs et autres. La subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 $, et ce, en fonction du revenu familial.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions d'admission, visitez le regionvic.to/renovation ou contactez Nicolas Henri à la MRC d'Arthabaska au **819 752-2444**, poste 4253 ou par courriel à **nicolas.henri@mrc-arthabaska.qc.ca**.

COMMENT ÇA VA DANS LES CHAMPS?

Mère nature a décidé de ne pas être trop collaboratrice avec ses producteurs agricoles cette année. Et vous, comment ça se passe dans vos champs? Et le moral ?

Je prends le temps de vous réécrire pour vous rappeler qu'il est toujours approprié de demander de l'aide lorsqu'on en a besoin. J'entends souvent dire : « je ne consulte pas, ça ne va pas si mal que ça… ». Il vaut mieux téléphoner à l'organisme au cœur des familles agricoles (ACFA) au début de la problématique, du malaise, de l'inconfort afin que la situation ne dégénère pas.

Pourquoi consulter une travailleuse de rang (TR) ? Lorsque la fatigue se fait sentir, que les maux apparaissent, que la tâche devient trop lourde, il ne faut pas hésiter à en parler à quelqu'un. Que ce soit un ami, un membre de la famille, un intervenant qui gravite autour de votre ferme, une TR ; l'important est de se libérer de ce fardeau et de faire en sorte que vous vous sentiez mieux après. En appelant l'organisme ACFA, vous êtes assuré d'avoir l'écoute nécessaire à votre besoin. Ce n'est pas honteux de consulter, bien au contraire, c'est même très sain. C'est la preuve que vous pensez d'abord à vous, que vous êtes votre priorité numéro 1, que vous vous respectez assez pour sentir qu'il est temps pour vous de souffler un peu. Après tout, une entreprise agricole en santé commence par son propriétaire en santé.

On consulte pour avoir un avis extérieur de la situation, pour se permettre de prendre un pas de recul (lorsque nous sommes trop près physiquement et émotivement d'un problème, on ne voit plus de solutions), pour réfléchir différemment aux possibilités d'avancement, pour avoir l'écoute du travailleur de rang ou encore, pour ventiler (chialer même) de notre situation. Il est bien de se rappeler qu'il n'y a pas de petit ou trop gros problème.

En tant que TR du Centre-du-Québec, je me permets de vous préciser que je vis aussi en milieu agricole et que parle je même « langage » que vous. Je suis formé en relation d'aide (Éducation spécialisée) et je vous accompagnerai ou vous recommanderai aux bons professionnels, selon votre besoin. Appelez chez ACFA, c'est la tape dans le dos qu'on a besoin pour se relever et continuer. Certains auront besoin d'un répit pour y voir plus clair : aucun problème, la maison à Saint-Hyacinthe offre ce service pour vous.

ACFA vient en soutien aux familles agricoles : autant l'agricultrice ou l'agriculteur que son conjoint ou sa conjointe, que ses beaux-parents ou les employés. Tout le monde y a une place…car nous sommes au cœur de la famille agricole !

Avec la saison peu favorable au champ, j'espère que vous oserez demander de l'aide sans attendre. Cela sera bénéfique pour vous, mais aussi pour votre entreprise. Parler, appeler, consulter…sans gêne!

Pour toutes questions :
Hélen Bourgoin (travailleur de rang),
Site internet : www.acfareseaux.qc.ca/fr
Information : 450 768-6995.

Jedan

VENTE & DISTRIBUTION

GRANULES DE BOIS
ENSACHÉS & VRAC

SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
AUX GRANULES DE BOIS

TRANSPORT

REMORQUE
CITERNE
VRAC

819.357.7212 jedan.ca

ÉDITIONS MÉDIA PLUS
COMMUNICATION
Nous éditons gratuitement les publications des municipalités!

DESIGN GRAPHIQUE
IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

Cartes routières
Calendriers
Guides citoyens | touristiques | achat
Bulletins municipaux
Magazines
Mise à disposition gratuite
de mobilier urbain

Editions Média Plus communication
PARTENAIRE DES MUNICIPALITÉS ET COLLECTIVITÉS DU QUÉBEC

www.editionsmpc.ca
Courriel : info@editionsmpc.ca

VR plein air

VENTE DE REMORQUES ET PIÈCES | VENTE DE CAMIONS ET AUTOS
VENTE DE PIÈCES DE VR

37, boul. Arthabaska Est, Victoriaville, Québec, G6T 0S6
819 552-1100 | 819 350-6163

BGA
ARCHITECTES
BOURASSA GAUDREAU ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES
(9321-4302 Québec Inc.)

COMMERCIAL | INDUSTRIEL
INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL

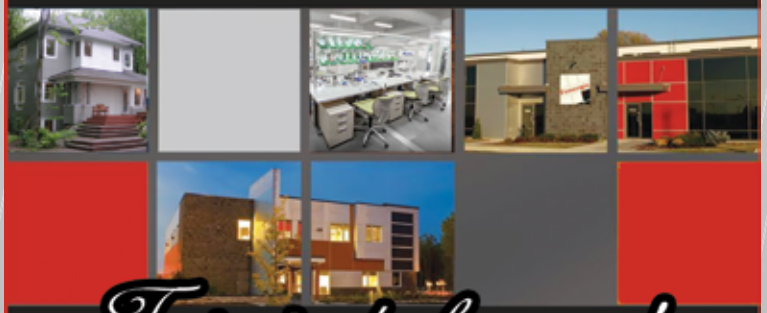

Tout près de chez vous !

23, route 116 | Saint-Christophe-d'Arthabaska | QC G6R 0S2
Tél: (819)-357-1225 | Cell: (819)-352-1725
info@bga.archi | bga.archi

POUR DU MAGASINAGE DANS VOTRE VOISINAGE

BF
RECYCLE

15, rue du Commerce St-Christophe-d'Arthabaska
819.357.5596
WWW.BFRECYCLE.COM

GROUPE INTERVENTION 24hr / 24hr

Surveillance
S.W.A.T.T.
Sécurité

www.surveillanceswattsecurite.com

819-350-4557

- Garde du corps
- Service d'escorte (pour dépôt d'argent ou autre)
- Manifestation
- Grève
- Festivals
- Soirée événementielle et autres
- Sécurité industrielle
- Sécurité commerciale
- Signaleur routier
- Gardiennage
- Conflit de travail
- Service de patrouille
- Événements spéciaux
- Chantier de construction
- École...

info@surveillanceswattsecurite.com

Autobus Arthabaska inc.
Autobus Caro inc.

Depuis 1959

Transport scolaire

314, route 161
St-Christophe-d'Arthabaska
QC G6S 0K7

Tél. 819 357-2655 • Cell. : 819 357-0146
autobusarthabaskainc@hotmail.com

L'homme de Griffintown: L'invité surprise du G7, de MARKUS

Vous ne devinerez jamais qui s'est invité au G7…

Si vous avez aimé L'homme invisible de H. G. Wells, vous adorerez ceci.

Disponible dès maintenant en numérique et papier dans toutes les bonnes librairies

Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution, ou connaître ses différents points de vente, visitez: editionslpd.com

Distribution: Edipresse Éditeur: La Plume D'or